

Changer les mentalités

Passer des interrogatoires coercitifs
aux entretiens efficaces



Février 2022



association pour la prévention de la torture
asociación para la prevención de la tortura
association for the prevention of torture



UiO : Norwegian Centre for Human Rights
University of Oslo

Présentation des Principes relatifs aux entretiens efficaces dans le cadre d'enquêtes et de collecte d'informations



Les responsables de l'application de la loi et autres organes d'enquêtes jouent un rôle essentiel pour assurer la sécurité publique par la détection, la prévention et la résolution des affaires criminelles et garantir le respect des droits humains.

Cependant, des pratiques telles que les interrogatoires coercitifs et les aveux forcés portent atteinte à l'efficacité des enquêtes et peuvent compromettre l'ensemble du système judiciaire. Elles exposent également les personnes interrogées au risque d'être torturées ou maltraitées.

Les Principes pour des entretiens efficaces sont également connus sous le nom de Principes Méndez. Ils:

- ✓ **Renforcent** l'État de droit en veillant à ce que des garanties solides soient mises en œuvre, dès le moment où une personne est détenue ou interrogée.
- ✓ **Soutiennent** les responsables de l'application de la loi et de la collecte d'informations pour que les pratiques d'interrogatoire inefficaces soient abandonnées au profit d'entretiens fondés sur d'une relation, les aidant à recueillir des informations précises et fiables.
- ✓ **Bénéficient** aux organes chargés de l'application de la loi et au système judiciaire, tout en renforçant la confiance de la population envers les institutions de l'État.





Principe 1 Fondements

Un entretien efficace se fonde sur la science, le droit et l'éthique.



Principe 2 Pratique

Un entretien efficace repose sur un processus exhaustif de collecte d'informations exactes et fiables tout en respectant les garanties juridiques applicables.



Principe 3 Vulnérabilités

Un entretien efficace doit identifier et répondre aux besoins des personnes auditionnées en situation de vulnérabilité.



Principe 4 Formation

Un entretien efficace s'appuie sur des compétences professionnelles qui requièrent une formation spécifique.



Principe 5 Responsabilisation

Un entretien efficace repose sur des institutions transparentes et responsables.



Principe 6 Mise en œuvre

La mise en œuvre d'un entretien efficace requiert de solides mesures nationales.

Que proposent les Principes ?

Les Principes Méndez ont été élaborés par des expert·e·s de la police, des agent·e·s chargé·e·s de la collecte d'informations, des acteurs de la justice et des spécialistes des droits humains, provenant des différentes régions du monde et de divers systèmes juridiques.

Les Principes ne sont pas un manuel de formation pour les forces de l'ordre. Ils offrent plutôt des conseils pratiques aux décideurs·euses politiques sur la manière de renforcer les droits de l'homme et l'administration de la justice.

“Ces principes améliorent l'efficacité et la précision de la collecte des preuves. Ils permettent d'éviter les erreurs judiciaires provoquées par des aveux obtenus par la torture ou la contrainte.”

Juan Méndez

Ancien Rapporteur spécial des Nations unies (2010-2016)
et coprésident du Comité directeur des Principes.





A qui s'appliquent-ils ?

À tous/toutes les agent-e-s chargé-e-s de la collecte d'informations :

À tous les entretiens menés par des responsables de la collecte d'informations, tels que la police, les services de renseignement, l'armée, les autorités administratives ou d'autres personnes agissant à titre officiel.

À toutes les personnes interrogées :

Principalement dans le cas d'entretiens avec des suspect-e-s dans le cadre d'enquêtes de justice pénale, mais lors d'entretiens avec des témoins, des victimes ou toute autre personne d'intérêt. Les besoins des personnes interrogées en situation de vulnérabilité sont spécifiquement pris en compte.



Quand s'appliquent-ils ?

À toutes les situations : Des enquêtes de la justice pénale aux opérations de contre-terrorisme et aux situations de conflit armé.

À tous les entretiens : Aux entretiens simples ou complexes, ainsi qu'aux entretiens répétés.

À tous les systèmes judiciaires : Cela inclut toutes les traditions et cultures juridiques, indépendamment de la législation nationale.



A qui servent-ils ?

Acteurs de la justice :

Décideurs-euses et autorités chargé-e-s de concevoir, d'adopter et de mettre en œuvre des politiques encadrant les processus de conduite des entretiens et les procédures judiciaires connexes. Il s'agit notamment des autorités des pouvoirs exécutif et législatif, des directeur-riche-s d'agences chargé-e-s de l'application des lois, des académies de formation et des conseils de discipline.

Professionnel-le-s chargé-e-s des entretiens :

Toutes les personnes impliquées dans la conduite d'entretiens, y compris les agent-e-s des forces de l'ordre, les agences de collecte de renseignements, les juges, les procureur-e-s, les avocat-e-s, et les autres autorités en contact avec les personnes tout au long du processus d'entretien.

Organes de contrôle : Mécanismes nationaux de prévention, institutions nationales des droits de l'homme, organisations de la société civile, défenseur-e-s des droits humains et autres personnes qui aident les personnes privées de liberté.

Principales caractéristiques

- ✓ **Constructifs**, ils offrent une alternative concrète aux techniques d'enquêtes existantes, tout en cherchant à améliorer l'efficacité et les résultats des processus d'enquêtes.
- ✓ **Fondés sur la recherche et la science** d'un large éventail de disciplines, notamment la psychologie, la criminologie et les neurosciences. Alors que les techniques d'interrogatoire coercitives sont inefficaces et contre-productives pour obtenir des informations précises, les entretiens basés sur l'établissement d'une relation s'avèrent efficaces dans l'obtention de telles informations.
- ✓ **Avec une approche pratique**, il est recommandé aux personnes qui mènent des entretiens de renforcer leurs capacités sur la manière de mener des entretiens efficaces en temps et en résultats. Cela inclut le développement professionnel, la communication et les compétences générales, ainsi que l'intégration de ces aspects dans le cursus d'études et l'évaluation des performances des personnes qui mènent des entretiens.
- ✓ **Holistiques**, reconnaissant que les enquêtes et la collecte de preuves font partie du rôle plus large des forces de l'ordre.

“Ces principes doivent être intégrés dans les réformes de la police car les principes des droits humains incorporés dans les techniques d'entretien d'enquête seront bénéfiques pour les policiers. Cela réduira la détention provisoire, la durée des enquêtes et facilitera le travail de la police et des forces de l'ordre.”

Solomon Arase

Ancien inspecteur général de la police du Nigéria



Avantages



Quels sont les avantages pour les personnes menant les entretiens ?

Obtenir des informations plus précises et plus fiables lors des entretiens

Renforcer la capacité, l'efficacité et le professionnalisme des personnes menant les entretiens

Éliminer le recours à des techniques d'interrogatoire coercitives illégales, inefficaces et contre-productives

Fournir des méthodes et des pratiques efficaces, abordables et accessibles, avec un minimum de ressources

Contribuer à des opérations de collecte d'informations plus efficaces



Quels sont les avantages pour les personnes auditionnées ?

Les droits et la dignité des personnes en situation accrue de vulnérabilité sont mieux respectés

L'intégrité physique et mentale de toutes les personnes détenues ou auditionnées est protégée

Les garanties juridiques et procédurales pour toutes les personnes auditionnées sont respectées

Personne n'est soumis à la coercition, à la torture ou à d'autres mauvais traitements



Quels sont les avantages pour le système judiciaire ?

Renforcer la confiance et la coopération de la population envers les systèmes de justice pénale

Exclure les preuves obtenues sous la torture et les faux aveux

Réduire le nombre d'informations non fiables, de condamnations ou d'acquittements injustifiés et d'erreurs judiciaires

Préserver l'intégrité des processus judiciaires et d'une administration efficace de la justice

Défense de l'État de droit

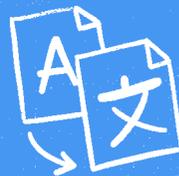
Montrez votre soutien



Exprimez votre soutien public aux Principes



Diffusez les Principes et sensibilisez le public à leur sujet



Traduisez les Principes dans votre langue nationale

Suivez les
#MéndezPrinciples



Consultez nos ressources
www.interviewingprinciples.com